

**EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS  
D'ALÈS AGGLOMÉRATION**

**Rendu Exécutoire**

Publication et ou Notification

Le **21 MARS 2024**  
Le Directeur Général Adjoint

Service : Conservatoire Maurice André  
Tél : 04 66 92 20 82  
Réf : CS/GC/SC-2024

**Objet : Acte de nomination de mandataires pour la régie de recettes du conservatoire Maurice André Alès Agglomération sur la ville d'Alès – Abroge et remplace l'arrêté n°2020/0203 en date du 21 décembre 2020**

**Le président d'Alès Agglomération,**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles R1617-1 à R1617-18 relatifs à la création des régies de recettes, des régies d'avances et des régies de recettes et d'avances des collectivités territoriales et de leurs établissements publics locaux,

**Vu** le décret n°2005-1601 en date du 19 décembre 2005 relatif à la création des régies de recettes, d'avances et de recettes et d'avances des collectivités territoriales et des établissements publics locaux,

**Vu** le décret n°2012-1246 en date du 7 novembre 2012 et notamment son article 22 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

**Vu** le décret n°2022-1605 en date du 22 décembre 2022 portant application de l'ordonnance n°2022-408 en date du 23 mars 2022 relative au régime de responsabilité financière des gestionnaires publics et modifiant diverses dispositions relatives aux comptables publics,

**Vu** la délibération C2017\_03\_16 du conseil de communauté en date du 12 janvier 2017 relative aux indemnités de responsabilité des régisseurs communautaires,

**Vu** l'arrêté n°2017/0489 en date du 20 mars 2017 portant acte constitutif d'une régie de recettes pour le conservatoire Maurice André Alès Agglomération sur la ville d'Alès, modifié par les arrêtés n°2021/0088 en date du 22 décembre 2021 et n°2024/0001 en date du 6 février 2024,

**Vu** l'arrêté n°2020/0203 en date du 21 décembre 2020 portant nomination de mandataires pour la régie de recette de l'école de musique Maurice André de la Communauté Alès Agglomération sur la ville d'Alès,

**Vu** l'arrêté n°2024/0002 en date du 6 février 2024 portant nomination d'un régisseur et de mandataires suppléants pour le conservatoire Maurice André Alès Agglomération sur la ville d'Alès,

**Vu** l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 8 mars 2024,

**Considérant** les mouvements de personnel et la nécessité de nommer de nouveaux mandataires pour la régie de recettes du conservatoire Maurice André Alès Agglomération sur la ville d'Alès,

## ARRÊTE

Le présent arrêté abroge et remplace l'arrêté n°2020/0203 en date du 21 décembre 2020 comme suit :

### ARTICLE 1 :

Mmes Sabrina ASTRUC, Lisette MARTINEZ, Valérie DEVERGNAS, MM. Gilles SOLER, Christophe GENTY et Patrice BANACHE sont nommés mandataires de la régie de recettes créée pour le conservatoire Maurice André Alès Agglomération sur la ville d'Alès avec pour mission d'appliquer exclusivement les dispositions prévues dans l'acte de création de celle-ci.

### ARTICLE 2 :

Les mandataires ne doivent pas percevoir de sommes pour des produits autres que ceux énumérés dans l'acte constitutif de la régie, sous peine d'être constitués comptables de fait et de s'exposer aux poursuites disciplinaires et aux poursuites pénales prévues par l'article 432-10 du Code pénal.

### ARTICLE 3 :

Les mandataires sont tenus d'appliquer chacun en ce qui le concerne, les dispositions de l'instruction interministérielle n°06-031 ABM en date du 21 avril 2006.

### ARTICLE 4 :

Monsieur le directeur général de la Communauté Alès Agglomération et Monsieur le receveur communautaire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Alès, le

21 MARS 2024

Le président  
Christophe RIVENQ



Le régisseur  
(vu pour acceptation en manuscrit)

Mme Véronique GONZALEZ

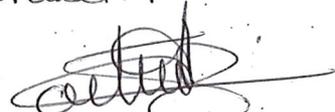
*vu pour acceptation*

*Gonzalez*

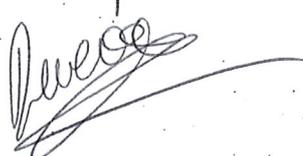
Le mandataire  
(vu pour acceptation en manuscrit)  
Mme Sabrina ASTRUC

*vu pour acceptation*  

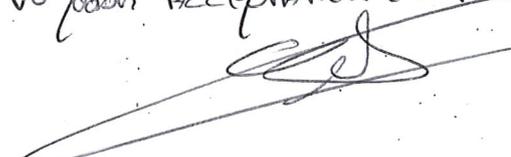

Le mandataire  
(vu pour acceptation en manuscrit)  
Mme Lisette MARTINEZ

*Vu pour acceptation en manuscrit*  


Le mandataire  
(vu pour acceptation en manuscrit)  
Mme Valérie DEVERGNAS

*Vu pour acceptation en manuscrit*  


Le mandataire  
(vu pour acceptation en manuscrit)  
M. Christophe GENTY

*Vu pour acceptation en manuscrit*  


Le mandataire  
(vu pour acceptation en manuscrit)  
M. Gilles SOLER

*Vu pour acceptation*  


Le mandataire  
(vu pour acceptation en manuscrit)  
M. Patrice BANACHE

*Vu pour acceptation*  
